

<b>Mairie</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23    www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
<b>Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay</b>	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	<b>02.98.16.14.00</b>
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h	<b>09.72.67.50.29</b>
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>09.69.32.35.29</b>
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>02.77.62.40.09</b>
<b>Bibliothèque municipale</b>	Mercredi et samedi : 10h à 12h / Vendredi de 16h30 à 18h30 / Dimanche de 10h30 à 12h	<b>02.98.92.57.55</b>
<b>Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30	<b>02.98.92.56.64</b>
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île	<b>02.98.92.50.24</b>
<b>Pharmacie du Porzay</b>	1, allée du stade	<b>02.98.92.50.34</b>
<b>Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7</b>	<b>David Daden</b>	<b>06.63.44.29.70</b>
<b>Ambulances - Services funéraires</b>	<b>Alain Jolec</b>	
<b>Bac de collecte de vêtements</b>	Services techniques – zone artisanale de Carn Ar Hoat	
<b>Déchèterie</b>	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermé le mardi	<b>02.98.92.57.58</b>
<b>Déchets de jardin</b>	<b>Cité Kermoor</b>	
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE</b>		
<b>Médecins</b>	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Rogue	<b>02.29.20.21.00</b>
<b>Infirmières</b>	Permanence dès 8h30 Anne-Laure Brusq-Hirrien Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	<b>02.98.92.52.06</b> <b>02.98.92.55.34</b>
<b>Kinésithérapeutes</b>	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda	<b>02.98.92.53.13</b> <b>02.56.06.29.29</b>
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>	Séverine Doué	<b>02.98.27.88.57</b>
<b>Ostéopathe</b>	Florian Fauchart	<b>06.30.90.87.89</b>
<b>Pédicure / Podologue</b>	David Cavarec	<b>02.98.92.59.19</b>
<b>Psychologue</b>	Diane Petit	<b>07.59.53.41.06</b>
<b>Sage-femme</b>	Vendredi matin Gaëlle Rouxel	<b>02.29.20.21.00</b>
<b>Urologue</b>	Mardi matin Olivier Develay	<b>02.98.53.55.87</b>

### INFORMATIONS COMMUNALES

#### CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le lundi 24 mars.

#### 1. Avis du conseil municipal sur un projet de régularisation et de mise à jour des conditions de fonctionnement d'un élevage de porcs au lieu-dit Kervelinger

L'EARL Colin, est autorisée par l'arrêté du 11 janvier 1988, complété par l'arrêté du 29 juillet 2004, à exploiter les effectifs suivants : 70 reproducteurs, 472 porcs charcutiers et cochettes non saillies, 240 porcelets en post sevrage et 39 vaches laitières. Une demande d'augmentation des effectifs a été présentée par le porteur de projet en 2018, pour 165 truies, 430 porcelets en post-sevrage, 1491 porcs à l'engraissement. Le site avait alors obtenu un arrêté d'enregistrement en date du 26 juin 2019. Le tribunal administratif de Rennes a annulé cet arrêté d'enregistrement du 26 juin 2019 par décision en date du 06 février 2023. A la suite de cette décision, un arrêté de mise en demeure a été pris le 6 avril 2023.

Le projet de l'élevage porte sur une régularisation et augmentation du cheptel porcin, suite à l'annulation de l'arrêté d'enregistrement en 2023. La régularisation concerne 1426 animaux équivalents. Elle fait suite aux travaux d'extension réalisés sur le site de Kervelinger, après l'obtention d'un arrêté d'enregistrement daté du 26 juin 2019. Ce projet s'accompagne de l'arrêt de l'atelier laitier.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil, à l'unanimité émet un avis favorable au projet de régularisation et de mise à jour des conditions de fonctionnement de l'élevage de l'EARL Colin au lieu-dit Kervelinger et apporte son soutien au porteur de projet.

## 2. Compte financier unique 2024 du budget principal

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES (en €)				RECETTES (en €)			
Chapitre	CFU 2023	BP 2024	CFU 2024	Chapitre	CFU 2023	BP 2024	CFU 2024
Charges générales	477 056,73	542 236	516 780,24	Atténuat° de charges	12 804,18	25 000	34 145,66
Charges de personnel	634 037,48	671 700	669 395,30	Produits des services	103 667,57	125 100	89 354,86
Atténuation de produits	0	1 500	928,00	Impôts et taxes	1 138 044,32	1 150 333	1 161 833,50
Autres charges	235 745,97	259 447	253 484,55	Dotations & subventions	471 927,99	445 985	434 850,37
Charges financières	36 845,42	47 300	46 739,97	Autres produits	34 148,88	113 000	108 496,08
Charges exceptionnelles	4 404,89	7 000	160,00	Produits financiers	0	0	0
Dotations aux provisions et		2 400	2 342,50	Produits exceptionnels	84 212,50	1 400	880,00
Opérations d'ordre	117 011,53	12 185	11 954,56	Opérations d'ordre	21 909,31	0	0
Virement sect° d'investissement		317 050	0,00	Reprise résultat n-1		0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 505 102,02</b>	<b>1 860 818</b>	<b>1 501 785,12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 866 714,75</b>	<b>1 860 818</b>	<b>1 829 560,47</b>
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT				327 775,35			

INVESTISSEMENT							
DEPENSES (en €)				RECETTES (en €)			
Chapitre	CFU 2023	BP 2024	CFU 2024	Chapitre	CFU 2023	BP 2024	CFU 2024
Emprunts et dettes	132 659,20	150 000,00	141 314,01	FCTVA/Taxe d'amgt	76 575,81	83 526,00	77 211,75
Immo. incorporelles	28 146,68	3 600,00	1 178,33	Excédent de fonct.	434 533,77	361 612,73	361 612,73
Subventions versées	25 335,76	93 184,00	1 997,42	Subventions	103 927,31	686 160,00	428 451,79
Immo. corporelles	140 530,45	517 029,00	106 748,94	Emprunts	420 000	1 103 730,04	28 000,00
Immo. en cours	501 114,09	1 772 286,00	642 129,36	Immo. incorporelles		4 200,00	4 200,00
Opération d'ordre	21 909,31	0,00	0,00	Immo. corporelles		0,00	0,00
Opérations patrimoniales		21 667,31	21 666,11	Immo. en cours	3 030,47	83 398,00	83 397,50
Solde exécut° sect° invest. reporté	420 746,17	115 362,77	115 362,77	Virement sect° fonctionnement		317 050,00	0,00
				Produits des cessions		-400,00	
				Opérations d'ordre	117 011,53	54 121,80	11 954,56
				Opérations patrimoniales		10349,4	21666,11
<b>TOTAL</b>	<b>1 270 441,66</b>	<b>2 673 129,08</b>	<b>1 030 396,94</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 155 078,89</b>	<b>2 703 747,97</b>	<b>1 016 494,44</b>
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT				-13 902,50			

Le Maire ne prend pas part au vote. Accord à l'unanimité.

## 3. Compte Financier Unique 2024 du budget maison de santé

### Fonctionnement

Dépenses	8 089,72
Recettes	44 850,72
Résultat reporté 2023	12 741,06
Résultat de l'exercice	49 502,06

#### Investissement

Dépenses	42 651,90
Recettes	25 043,86
Résultat reporté 2023	-20 843,86
Résultat de l'exercice	- 38 451,90

Solde global : 11 050,16 €

Le Maire ne prend pas part au vote. Accord à l'unanimité.

#### **4. Compte Financier Unique 2024 du budget cabinet dentaire**

##### Fonctionnement

Dépenses	4 922,91
Recettes	0
Résultat reporté 2023	0
Résultat de l'exercice	- 4 922,91

##### Investissement

Dépenses	262 019,89
Recettes	263 036,10
Déficit reporté 2023	0
Résultat de l'exercice	+ 1016,21

Solde global : - 3 906,70 €

Le Maire ne prend pas part au vote. Accord à l'unanimité.

#### **5. Compte Financier Unique 2024 du budget Roz Ar Ster**

##### Fonctionnement

Dépenses	110 246,77
Recettes	131 879,73
Résultat reporté 2023	52 280,62
Résultat de l'exercice	73 913,58

##### Investissement

Dépenses	112 156,68
Recettes	102 592,97
Résultat reporté 2023	83.790,82
Résultat de l'exercice	74 227,11

Solde global : 148 140,69 €

Le Maire ne prend pas part au vote. Accord à l'unanimité.

#### **6. Affectation des résultats**

Le conseil municipal propose d'affecter au budget primitif 2025 les résultats de l'exercice 2024.

##### Budget général :

Considérant le besoin de la section d'investissement il est proposé d'effectuer l'affectation suivante

Compte 002 solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté : 0

Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 327 775,35€

##### Lotissement résidence Roz ar Ster :

La section de fonctionnement est excédentaire de 73 913,58€, excédent reporté au budget primitif 2025 au compte 002 ;

La section d'investissement présente un excédent de 74 227,11€ à reporter au budget primitif 2025 au compte 001.

##### Maison de santé pluridisciplinaire :

La section de fonctionnement est excédentaire de 49 502,06€, excédent affecté au compte 1068 de la section d'investissement ;

La section d'investissement est déficitaire de -38 451,90€ à reporter au budget primitif 2025 compte 001.

##### Cabinet dentaire :

La section de fonctionnement est déficitaire de 4 922,91€ à reporter au compte 002.

La section d'investissement et excédentaire de 1 016,21€ à reporter au compte 001

Accord à l'unanimité

#### **7. Autorisation de dépenses nouvelles budget maison de santé 2025**

Préalablement au vote du budget primitif 2025, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2024.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2025, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2024.

A savoir : budget maison de santé

Chapitre	Libellé	Budget 2024	¼ du BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	20 000	5 000,00
23	Immobilisations en cours	4 691,06	1 172,77
DI	Total dépenses d'investissement	2 386 099	596 525,00

Accord à l'unanimité

### **AFR - ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT**

Les agriculteurs peuvent passer commande de caillasse, pour l'entretien des chemins ruraux, avant le 29 mars au 02.98.92.50.23 ou jeanlegall.mairie@orange.fr

### **ATELIER MÉMOIRE**

Conférence le jeudi 3 avril de 9h à 12h, salle municipale : la mémoire comment fonctionne-t-elle ?

Comment la préserver ? Cette conférence sera suivie de 10 ateliers les jeudis de 9h30 à 12h. Alternance de théorie, d'exercices ludiques et de conseils pratiques. Inscription auprès de Mme Pennaneac'h au 06.80.40.11.49.

### **MAISON DE SANTÉ DU PORZAY**

La maison pluriprofessionnelle du Porzay Plonévez-Porzay Locronan organise une réunion publique, le samedi 29 mars de 14h à 17h à la salle municipale, pour vous présenter l'offre de soin de la Maison de santé. Venez nombreux. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec vos professionnels de santé et d'exprimer vos idées et besoins. Ouvert à tous.

### **PERMANENCE NUMÉRIQUE**

Réservez un accompagnement individuel d'une durée de 45 minutes sur votre commune !

Contact : France services Châteaulin : 02.98.16.14.20 ou Christophe Gaschet : 06.75.24.88.56

- Prendre en main un ordinateur, un téléphone, une tablette ; utiliser des applications sur smartphone ou tablette ; naviguer sur internet ; créer et gérer mes contenus multimédia/numériques ; effectuer des achats en ligne ; effectuer mes démarches en ligne ... A Plonévez-Porzay, en mairie de 9h à 12h le mercredi 2 avril.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES – VIDE-GRENIER**

L'APE de l'école communale organise son vide-grenier du printemps qui aura lieu le dimanche 27 avril à la salle omnisports de 9h à 17h. 1€ l'entrée. Inscription au 06.61.34.27.30 / virginieplante22@gmail.com.

### **ATELIER BIEN-ÊTRE**

Lundi 31 mars : rendez-vous à 14h à la salle des associations. Visite de la poterie à Douarnenez pour les inscrits et décorations de Pâques pour les autres. Pas d'ateliers pendant les vacances pour les 7 et 14 avril, ainsi que pour le lundi de Pâques le 21 avril

### **IDM – INITIATION ET DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE**

L'association IDM vous propose le samedi 29 mars à partir de 19h, salle polyvalente, « une Soirée Antillaise » : repas et animation musicale. Au menu jambala, dessert & café. Réservation close.

### **RANDONNEURS DU PORZAY**

Mardi 1<sup>er</sup> avril ⇒ marche découverte : Plomodiern. ; marche douce : Châteaulin. Mercredi 2 avril : Locronan. Vendredi 4 avril : Confort Meilars. Contact : 06.47.98.83.53.

### **TROTTE SENTIERS DE LA BAIE**

Vendredi 4 avril : sortie à la journée à Roscanvel. Pique-nique et circuit des Capucins et de la Fraternité. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

## **INFORMATIONS COMMERCIALES**

- Blanc Brun, le magasin sera exceptionnellement fermé le samedi 29 mars.

- Camping Pré de la Mer, recherche un(e) agent(e) de ménage pour la saison d'été, 15h/semaine, qui assurera de début juillet à fin août : le nettoyage des hébergements après le départ des clients, le samedi de 9h30 à 15h et le nettoyage du bloc sanitaire, en semaine 2h par jour. Contact : norbert@campingpredelamer ou 02.98.92.52.97.

- Bar de la plage de Kervel : réouverture le samedi 5 avril.

## **INFORMATIONS PAROISSIALES**

Samedi 29 mars : messe à 18h à la Chapelle Sainte Anne.

Imprimé par nos soins